

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 4 FÉVRIER 2013**

**Délibération n° D-2013-4**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29/01/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 11/02/2013

ENTRETIEN, FONCTIONNEMENT ET GESTION DES VOIRIES, DU RÉSEAU  
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DES ESPACES VERTS DES ZONES D'ACTIVITÉS  
ÉCONOMIQUES SITUÉES SUR LA COMMUNE DE NIORT - CONVENTION DE  
PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LA CAN ET LA VILLE DE NIORT

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAU, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Jean-Louis SIMON

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Hüseyin YILDIZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS

**Direction Espaces Publics**

**ENTRETIEN, FONCTIONNEMENT ET GESTION DES  
VOIRIES, DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET  
DES ESPACES VERTS DES ZONES D'ACTIVITÉS  
ÉCONOMIQUES SITUÉES SUR LA COMMUNE DE  
NIORT - CONVENTION DE PRESTATIONS DE  
SERVICES ENTRE LA CAN ET LA VILLE DE NIORT**

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Vu la convention cadre sur l'entretien des Zones d'Activités Economiques, adoptée en Conseil communautaire du 17 décembre 2012 (référence C- 35-12-2012) ;

Il est établi ce qui suit :

La Communauté d'Agglomération de Niort ne dispose pas de moyens propres pour assurer ses compétences en matière d'entretien et de fonctionnement des voiries, du réseau d'éclairage public, et des espaces verts des Zones d'Activités Economiques.

En conséquence, la Communauté d'Agglomération sollicite une prestation de services auprès de la commune de Niort pour assurer les missions correspondant à ses compétences sur la commune de Niort.

Une convention d'une durée maximale de quatre ans précise les termes de cette prestation de services, avec un montant retenu pour l'année 2013 de 360 000 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de prestations de services avec la Communauté d'Agglomération de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE